

Programme de formation

1 – Contexte de la demande (origine de la demande, enjeux du projet de formation, etc.)

D'une façon générale :

- ✓ Mettre en œuvre les préconisations de la Circulaire 2015-176 du 28 octobre 2015 et de l'arrêté du 31 juillet 2017 sur l'éducation inclusive
- ✓ Permettre aux responsables SEGPA d'actualiser leurs compétences et d'enrichir le réseau qu'ils constituent par une réflexion collective
- ✓ Favoriser la mutualisation des pratiques entre les structures SEGPA
- ✓ Mesurer les avancées sur la mise en place de l'inclusion

2 – Public concerné (prérequis et attentes spécifiques, le cas échéant)

Le parcours s'adresse à tous les personnels responsables de SEGPA ou pilote de dispositifs SEGPA des établissements scolaires de l'enseignement privé engagés dans la réflexion et le travail de mutualisation depuis 2016.

3 – Objectifs (objectifs de la formation)

- ✓ Engager la réflexion collective sur les notions de droit à l'accessibilité, et de devoir d'accessibilité universelle de l'environnement scolaire
 - Penser les conditions qui permettent aux élèves de s'engager dans la forme scolaire et donc pour le Responsable SEGPA d'être au-service de cette orchestration dans son établissement.
 - Identifier les enjeux de l'accessibilité universelle
 - Identifier les enjeux du droit de toute personne à la formation intégrale
- ✓ Outiller les responsables SEGPA de manière à leur permettre d'agir en établissement, auprès de leur équipe SEGPA et au sein du collège :
 - Etre en capacité d'évaluer son dispositif SEGPA
 - Construire son outil de diagnostic par hybridation de différents outils
 - Les stratégies diagnostics et la dimension participative
 - Dégager une Expertise pour évaluer d'autres dispositifs en tant que personne-ressources

La formation prend appui sur le référentiel de « Coordinateur opérationnel des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification ouverte depuis 2014 aux responsables SEGPA. La session a ainsi pour visée de travailler sur les 2 grandes missions prévues par le référentiel en les déclinant à la particularité de la mission d'un responsable SEGPA :

- Mission d'expertise : coordination pédagogique d'une équipe spécialisée dans l'accompagnement de jeunes en difficulté scolaire, accompagnement de l'équipe dans les changements à opérer pour agir sur le climat scolaire.
- Mission d'appui : action du responsable SEGPA au sein de l'équipe de direction, participation au projet de l'établissement de manière éthique et responsable.

La formation permettra de développer plus spécifiquement les compétences suivantes :

Domaine 1- Contribution éthique et responsable au développement et à la transmission des valeurs de l'organisation :

- C1-1.3 Animer les équipes en veillant à la cohérence entre les actions et les orientations de l'organisation
- C1-2.3 Agir à sa place d'interface facilitateur dirigeant/équipe afin de favoriser la cohérence et l'articulation entre les acteurs.
- C1-3.4 Analyser sa pratique en vue de garder une posture professionnelle adaptée et faire évoluer ses pratiques
- C1-3.5 Développer des modalités de travail, de partage et d'analyse de pratique avec des pairs afin de relire et d'enrichir son action
- C1-3.6 S'inscrire dans une logique de formation afin de maintenir et développer ses compétences spécifiques au service de l'organisation

Dans le cadre de la mission d'expertise :

- C2-1.3 Etablir des procédures et formaliser des processus lisibles par chacun dans le secteur d'activités.
- C2-1.7 Réaliser des supports professionnels adaptés aux enjeux visés.
- C2-1.9 Définir des indicateurs de suivi et les analyser régulièrement afin de réguler l'organisation du travail.
- C2-1.10 Mesurer les écarts et définir les actions correctives pour garantir l'atteinte des objectifs.
- C2-2.3 Mobiliser une équipe dans le sens des orientations fixées, favoriser le travail collaboratif et le débat rationnel dans l'élaboration des plans d'actions
- C3-1.3 Définir et concevoir un projet en réponse à une demande externe ou impulser un projet en cohérence avec les orientations de l'organisation : définition des objectifs, des moyens humains, techniques, financiers, des indicateurs de résultats.
- C3-1.4 Concevoir des indicateurs de suivi et de réussite pertinents.

Dans le cadre de la mission d'appui :

- C4-1.2 Prendre en compte le projet de l'organisation, participer à son élaboration et à son enrichissement en vue d'améliorer la qualité de l'organisation.
- C4-1.4 Concevoir ou faire évoluer l'offre pédagogique et éducative et/ou les dispositifs pédagogiques et éducatifs mis en place dans l'organisation.
- C-5-1.1 Assurer une veille dans les domaines de responsabilité qui sont les siens en se constituant des ressources, en participant à des groupes de travail dans des réseaux professionnels, en créant des documents de synthèse et d'aide.

5 – Contenus

- ✓ Apports théoriques sur les concepts de l'éducation inclusive
- ✓ Apports théoriques sur l'accessibilité de l'environnement scolaire, pour les responsables SEGPA de penser les conditions qui permettent aux élèves de s'engager dans la forme scolaire et donc pour le responsable d'être au-service de cette orchestration qui permet à la SEGPA de prendre sa place de dispositif ressource.
- ✓ Travail sur l'outil de diagnostic, Méthodologie du questionnement et production du diagnostic de sa structure : se centrer ensemble sur un système qui permet à l'élève non pas un avenir mais de penser son devenir en étant partie prenante de sa forme scolaire.

6 – Modalités pédagogiques (moyens et méthodes)

Alternance entre temps d'apports et temps d'ateliers permettant la mutualisation des pratiques, la réflexion collective sur des études de cas et la construction collective d'outils.

Proposition d'une feuille de route pour accompagner le travail réflexif personnel et collectif de manière à garantir la construction des compétences visées et à préparer le retour en établissement :
En quoi l'apport d'aujourd'hui vient éclairer ma mission en tant que personne-ressource ?
Quelle balise pour la SEGPA dans le collège d'aujourd'hui ?

Travail spécifique d'élaboration d'outils pour préparer le retour en établissement et l'animation des équipes SEGPA.

7 – Modalités d'évaluation (moyens / méthodes pour évaluer les acquis)

- Une évaluation est faite à chaud animée par le fil rouge en fin de session
- A froid par le biais d'une enquête Google Form transmise par le fil rouge

8 – Intervenants (à minima son profil)

- Dominique Campana, Responsable de formation à l'ECM, fil rouge pour l'ensemble du dispositif.
- Marie-Odile Plançon, Chargée de Mission Education Inclusive au SGEC
- Martine Delval, Responsable de formation à l'ECM
- Serge EBERSOLD, Chercheur au CNAM, Education inclusive

9– Modalités et conditions d'organisation (dates, lieu, coût)

Dates :

2,5 jours en continu du 1^{er} février au 3 février 2021, soit 18 heures

Lieu de la formation : ECM, 2 rue Chaintron, 92120 MONTROUGE, 01 55 48 04 65

(Déjeuner possible sur place et sur réservation / Hébergement à prévoir : ces éléments seront rappelés lors de l'invitation à la première session)

Coût de la formation : 540 € par stagiaire (30€/h)

Démarche et dossier d'inscription à demander auprès de Claire Veret, Assistante :

c-veret@enseignement-catholique.fr

10 – Déroulé de la formation (séquençage)

Lundi 1er février	Mardi 2 février	Mercredi 3 février
<p>9h-10h00 Accueil</p> <p>10h-13h</p> <p>De la compensation à l'accessibilité universelle, quels enjeux pour les responsables de SEGPA et son équipe Regards croisés sur l'inclusion Marie Odile PLANCON et Dominique CAMPANA</p> <p>14h30- 16h30</p> <p>Du questionnement à l'outil, un processus vers le diagnostic de la contribution de la SEGPA à l'accessibilité universelle, dans l'établissement : présentation DOCINCLUS Marie Odile PLANCON</p> <p>16h30 – 17h00 Questions d'Actualités</p>	<p>9h00-9h30 : Temps collaboratif, témoignages d'expériences</p> <p>Le confinement nous a amené de nouvelles pratiques numériques que nous avons conservées lesquelles ? ...</p> <p>09h30-12h00 Du droit à l'accessibilité, au devoir d'accessibilité universelle de l'environnement scolaire Serge EBERSOLD</p> <p>14h00-15h00 Temps de relecture et d'appropriation pour construire le questionnement diagnostic (Temps individuel avec 3 questions personnelles et reprises et analyse) Document à préparer par Marie Odile PLANCON</p> <p>15h15-17h00 Evaluer son dispositif SEGPA. Travail sur l'outil de diagnostic Martine DELVAL</p>	<p>8h30-12h30</p> <p>Evaluer son dispositif SEGPA. Martine DELVAL</p> <p>12h30 -13h00 Bilan de la session</p> <p>Faire remplir le google form avec l'évaluation des objectifs et réaction à chaud. Dominique CAMPANA</p>
<p>17h00 Bilan de journée</p> <p>En quoi l'apport d'aujourd'hui vient éclairer ma mission en tant que personne ressource ?</p> <p>Comment puis-je exploiter les apports du jour, dans mon pilotage SEGPA ?</p>	<p>17h00 Bilan de journée</p> <p>En quoi l'apport d'aujourd'hui vient éclairer ma mission en tant que personne ressource ?</p> <p>Comment puis-je exploiter les apports du jour, dans mon pilotage SEGPA ?</p>	